



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

pour publication immédiate

Rachat de parts dans le cours normal

Québec, le 10 novembre 2017 — Le Fonds de placement immobilier Cominar (« Cominar » ou le « Fonds ») (TSX : CUF.UN) a annoncé aujourd'hui qu'il avait reçu l'approbation de la Bourse de Toronto de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités annoncée le 22 août 2017. Dans le cadre de cette offre de rachat dans le cours normal des activités, Cominar peut racheter jusqu'à concurrence de 9 000 000 de parts de Cominar ce qui représente environ 5,11% du flottant des parts au 7 novembre 2017. Le volume moyen quotidien des opérations pour la période de six mois précédant le 1 novembre 2017 s'établit à 508 163 parts. Conformément aux règles de la Bourse de Toronto, Cominar peut racheter quotidiennement un nombre maximal de 127 040 parts. La période de l'offre débutera le 15 novembre 2017 et prendra fin le 14 novembre 2018 ou à toute date antérieure à laquelle Cominar pourrait réaliser ses rachats dans le cadre de l'offre. Les parts seront rachetées pour le compte de Cominar par un courtier inscrit par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto ou d'autres plateformes de négociation canadiennes. Le prix payé en contrepartie des parts correspondra à leur cours au moment de l'acquisition, et le nombre de parts rachetées ainsi que le moment de chaque rachat seront fixés par Cominar. La totalité des parts rachetées par Cominar seront annulées. En date du 7 novembre 2017, Cominar comptait 185 233 413 parts en circulation et le flottant est constitué de 175 965 914 parts. Au cours des douze derniers mois, Cominar n'a racheté aucune part.

Cominar a aussi annoncé qu'il a mis en oeuvre avec un courtier un régime d'achat automatique afin de faciliter le rachat de ses parts dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Dans le cadre du régime d'achat automatique, le courtier de Cominar aura la faculté de racheter des parts aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pendant les périodes où Cominar n'est pas normalement autorisé à le faire en raison de restrictions imposées par les organismes de réglementation ou pendant les périodes d'interdiction d'opérations qu'il s'impose à lui-même, entre autres périodes. Le courtier de Cominar effectuera les rachats en fonction des paramètres établis par la TSX et par la législation canadienne en valeurs mobilières applicable ainsi que des modalités de la convention écrite des parties. Cominar peut suspendre le régime d'achat automatique ou y mettre fin seulement si il ne dispose pas de renseignements importants qui n'ont pas été rendus publics et que la décision de suspendre le régime ou d'y mettre fin n'est pas prise pendant une période d'interdiction d'opérations qu'il s'est imposée. Le régime d'achat automatique constitue un « régime automatique » pour les besoins de la législation canadienne en valeurs mobilières applicable et a été approuvé au préalable par la TSX.

Les fiduciaires de Cominar ont conclu que le rachat de parts émises et en circulation peut constituer une utilisation appropriée et souhaitable des fonds dont dispose Cominar et que ce rachat serait donc dans l'intérêt de Cominar. Par suite de ce rachat, le nombre de parts émises diminuera et, par conséquent, la participation en parts proportionnelle des porteurs de parts restants augmentera au prorata.

PROFIL AU 10 NOVEMBRE 2017

Cominar est le troisième fonds de placement immobilier diversifié en importance au Canada et demeure, à ce jour, le plus important propriétaire d'immeubles commerciaux dans la province de Québec. Il est propriétaire d'un portefeuille constitué de 523 immeubles répartis dans trois secteurs d'activité distincts, soit des immeubles de bureaux, des immeubles commerciaux et des immeubles industriels et polyvalents. Le portefeuille immobilier de Cominar totalise 44,1 millions de pieds carrés de superficie au Québec, en Ontario, dans les provinces de l'Atlantique et dans l'Ouest canadien. Cominar a pour



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
pour publication immédiate

objectifs de verser des distributions de liquidités accrues à ses porteurs de parts et de maximiser la valeur pour ceux-ci grâce à une gestion proactive et à l'expansion de son portefeuille.

- 30 -

Pour information :

M. Michel Dallaire, ing., chef de la direction

M. Gilles Hamel, CPA, CA, vice-président exécutif et chef des opérations financières

Tél. : (418) 681-8151

michel.dallaire@cominar.com

gilles.hamel@cominar.com